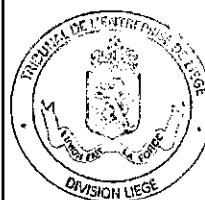


**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé
au
Moniteur
belge



24040175



20 FEV. 2024

Greffe

N° d'entreprise : **0425 002 530**

Nom

(en entier) : **MONDE SAUVAGE SAFAR**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société à responsabilité limitée**

Adresse complète du siège : **Fange de Deigné 3 4920 AYWAILLE**

Objet de l'acte : Démission et nomination des administrateurs au sein du conseil d'administration

En date du 7 février 2024, l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société a constaté la démission de Madame Nicole Kindekens avec effet au 7 février 2024.

L'Assemblée générale extraordinaire a ensuite décidé de nommer la société à responsabilité limitée SO IMMO, ayant son siège social situé rue de Louveigné 188 C12, 4052 Beaufays, inscrite à la BCE sous le numéro 0543.893.846, représentée par son représentant permanent Monsieur Alexandre DALLEMAGNE, en tant qu'administrateur délégué avec effet au 7 février 2024.

L'Assemblée confirme également la nomination de la société Orga'Sale, une société à responsabilité limitée ayant son siège social situé à Thier de l'Eglise (OTP) 11, 4210 Burdinne, inscrite à la BCE sous le numéro 0863.702.054, représentée par son représentant permanent Madame Sabine Dubuisson, domiciliée Thier de l'Eglise (OTP) 11, 4210 Burdinne, en tant que délégué à la gestion journalière de la Société avec effet au 7 février 2024.

un mandataire

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 06/03/2024 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).